ECHOS DANS LA BASTIDE







BULLETIN MUNICIPAL

Mairie de Monclar

8 05 53 41 80 98

41 83 07

monclar·mairie@orange·fr www·mairie-monclar47·fr

Bulletin réalisé par :

Lorenzato Pierre, Decourty Thomas Bouissière Dominique, Marrauld Nathalie Labit Marie, Cano-Hernandez Magalie



Sommaire

Le mot du Maire		7
Point sur les Conseils Municipaux		2
Etat civil		
Travaux		18
Marché de producteurs de Pays		
Site internet de la Mairie		
Foyer Mont-Clair		21
Bibliothèque		22
Ecole		24
Du côté des associations	La Boule Monclaraise	27
	Comité des Fêtes	28
	Tennis club monts et vallée	30
	Club de Modélisme Monclarais	32
	Maintien de Traditions	33
	ADRA	34
	Judo Club Monclar	36
	Parents d'élèves	37
	Monclar 2000	38
	Anciens Combattants	40
	Musée du Patrimoine	42

Un brin d'humour Fête Votive

Le Mot du Maire

Une année de « rénovation » pour notre village!

Après une première tranche de travaux réalisés en 2015, les élus ont d'abord demandé une étude financière au receveur en charge de notre collectivité, l'objectif étant de s'assurer de pouvoir lancer la deuxième tranche de travaux en restant dans une fiscalité équilibrée.

Combiné avec l'opération façade, notre cœur de bourg devait prendre un aspect de nature à raviver notre fierté d'être Monclarais et gagner en attractivité pour l'installation de nouveaux habitants qui sont toujours les bienvenus.

Un aménagement de bourg n'est jamais une chose aisée, il engage un partage d'espaces publics, un changement d'habitudes. Il y a lieu de concilier circulation de voitures et de piétons, espaces de rencontres et parkings, intérêt général et privé. Les inquiétudes des Monclarais sur les projets d'aménagements, bien que tardives, me réjouissent. Elles vont permettre d'arriver à un projet final partagé ou compris par le maximum de nos concitoyens.

En parallèle, le département va engager, après un rabotage, la réfection de la rue Louis Pons et de la rue de Montastruc, allant de la gendarmerie à la place de la Mairie Cette rue, avec la rénovation récente de la gendarmerie, le projet de modernisation et mise aux normes du foyer du Mont Clair, sans oublier les rénovations faites par les particuliers, prendra aussi une nouvelle allure.

N'oublions pas le foyer Bellevue· Habitalys, en collaboration avec la Mairie, a engagé de gros travaux de rénovation des studios· Nous espérons ainsi trouver des locataires pour tous ces logements et permettre à la structure de fonctionner à nouveau sans les subventions d'équilibre conséquentes versées par la Mairie·

Tous ces propos qui nous permettent d'avoir une vision optimiste de l'avenir, nous les devons en partie à notre communauté de communes qui nous vient en aide dans nos projets, comblant en partie les baisses des dotations de l'Etat· Notre communauté de communes LOT ET TOLZAC a pu rester elle-même suite à la réforme des collectivités et, avec une gestion responsable, engage des projets ambitieux pour notre territoire, projets qui vous seront développés dans son prochain journal·

Je terminerais mes propos par des remerciements à tous ceux qui dans le milieu associatif œuvrent pour la dynamique de notre village.

Gérard STUYK



Faisons un point sur les conseils municipaux

Lors des conseils municipaux des 01 décembre 2015, 27 janvier 2016, 17 mars 2016 et 14 avril 2016 de nombreux sujets ont été abordés, voici quelques extraits :

Intervention de la Société FONROCHE sur le projet BIOVILLENEUVOIS SAS :

M· le Maire donne la parole aux représentants de la Société FONROCHE pour un exposé sur le projet de l'unité de méthanisation BioVilleneuvois suite à l'avis défavorable émis par le Conseil Municipal (cf· CM du 08/10/15) sur le projet d'épandage du digestat agricole de l'unité de méthanisation·

L'unité de méthanisation BioVilleneuvois va permettre de traiter 75 000 tonnes de matières organiques qui sont valorisées en local, provenant des acteurs agricoles locaux (effluents d'élevages, sous-produits prunicoles,...) et agro-industriels du territoire (broyats de maïs, plats préparés,...).

Le digestat produit permet de fournir un fertilisant sur plus de 4000 ha de terre, permettant d'éviter l'utilisation d'engrais chimique.

 $\mathcal{M}\cdot$ le Maire demande quel est l'intérêt économique pour les agriculteurs de \mathcal{M} onclar \cdot

Mme MARRAULD précise que ce procédé lui divise de moitié sa note d'engrais·

Mrs DECOURTY et LATOUR précisent qu'ils n'ont jamais rien signé les engageant à épandre sur leurs parcelles·

Au vu des réponses apportées, M· BOUISSIERE fait remarquer que les conseils municipaux ont été emmenés à délibérer sur des choses complètement fictives·

M· JUGIE s'inquiète pour les voies communales qui vont subir un passage d'engins important et de tonnages conséquents·

Aménagement du Bourg :

Analyse Financière sur l'aménagement du Bourg:

 $M\cdot$ le Maire remet aux membres de l'assemblée l'analyse financière prospective réalisée par $M\cdot$ le Receveur afin de mesurer l'impact financier de l'opération d'aménagement du bourg et les marges de manœuvre de la collectivité·



Les conclusions sont les suivantes : sous réserve de la maîtrise de la section de fonctionnement (stabilité des recettes et maîtrise des dépenses réelles) et l'assurance de maintenir une CAF (Capacité d'Autofinancement) brute hors frais financiers à 115 K€ environ, les ratios relatifs à la dette permettent de conclure que la commune peut contracter un prêt à long terme de 235 K€·

La commune devra également prévoir un prêt court terme correspondant au FCTVA de $180 \text{ K} \in \text{et}$ une ligne de crédits de trésorerie dans l'attente du versement du solde des subventions de $369 \text{ K} \in \text{,}$ ceci afin d'éviter un décalage de trésorerie entre le règlement des dépenses et le versement des financeurs·

Après débat, le conseil municipal décide d'engager la tranche conditionnelle de l'aménagement de bourg, les travaux devraient débuter au cours du 2° semestre 2016:

Les travaux à réaliser sont considérablement les mêmes que dans la tranche ferme (enfouissement réseau électrique, changement canalisation eau, réfection voirie).

 $M\cdot$ le Maire informe également que sur la Place de la Mairie, était prévu dans le projet de déplacer le Monument aux Morts sur le côté droit du bâtiment, au niveau des jardinières \cdot

D'autres sites ont été proposés mais le coût est bien plus important aussi M· STUYK demande aux membres de l'assemblée de se prononcer· Après débat, le conseil municipal à la majorité décide de rester sur le projet initial· Il précise que quelle que soit la solution envisagée, des discussions auront lieu avec les associations d'anciens combattants·

(extrait du 1er décembre 2015)

Aménagement Bourg (Tranche Conditionnelle):

M· le Maire fait part au conseil municipal de la visite à Monclar des services du Département [Soutien aux collectivités] concernant la tranche conditionnelle· Les aides financières du département ne sont plus versées à la réception des travaux mais au fur et à mesure de l'avancement de ces derniers; une convention sera établie entre la Commune et le Département·

Le remplacement des réseaux d'eau comme dans la tranche ferme sont pris en charge par le Syndicat EAU 47·

Le Département prend à sa charge toute la partie roulement et parking à concurrence des surfaces de voirie actuelles.



- Emplacement du Monument aux Morts,
- Le stationnement : arrêt minute...

[Assistaient également à la réunion publique du conseil municipal, les commerçants de Monclar venus pour exprimer leur inquiétude sur la tranche de travaux à venir Place de la Mairie Aussi le conseil municipal de Monclar à l'unanimité décide exceptionnellement de leur donner la parole sans attendre la fin de la séance Leur principale crainte entre autres est la perte de places de stationnement?

M· le Maire explique que même si le marché est signé, des modifications (dont l'aménagement des places de stationnement) sont possibles et nécessaires; ces modifications feront l'objet de + ou - value sur le montant du marché (comme fait précédemment sur la tranche ferme)·

Le conseil municipal affirme que le projet d'aménagement de bourg -Tranche conditionnelle- n'est pas arrêté, [l'ordre de service n'est pas donné] et il ne le sera pas tant qu'il n'y aura pas eu de réunion préalable avec les commerçants puis la réunion publique avec les élus, les architectes, les Monclarais·

(extrait du 27 janvier 2016)

M· le Maire fait le compte rendu de la rencontre élus - architectes concernant l'aménagement de la Place de la Mairie qui a eu lieu le jeudi 10 mars·

Tous les endroits pouvant recevoir du stationnement sans dénaturer la place ont été notés ; l'hypothèse de la création de 2 places derrière la mairie a été envisagée.

La réunion avec les commerçants, les représentants de la CCI et Chambres des Métiers, élus et architectes est prévue en Mairie le 21 mars prochain·

M· BOUISSIERE précise qu'il faudrait engager les travaux de terrassement derrière l'école pour la création du parking en même temps que le démarrage des travaux Place de la Mairie·

M· le Maire informe également que le Département va engager la réfection de la couche de roulement sur la D113 en agglomération de Monclar, -à la sortie du bourg en direction de Montastruc, jusqu'à la Gendarmerie-, après l'aménagement urbain· Une réunion préparatoire aux travaux aura lieu mardi 29 mars à la Mairie; le but étant de coordonner les travaux de revêtement avec ceux de l'évacuation des eaux pluviales prévues dans l'aménagement de bourg·



Ces travaux consistent à un fraisage de chaussée de 3 à 5 cm avant la réfection du revêtement et nécessiteront une mise à la cote de nombreux regards d'assainissement, de chambres de télécommunication et bouches à clé·

(extrait du 17 mars 2016)

M· le Maire rappelle à l'assemblée les deux rencontres qui ont eu lieu avec les commerçants de Monclar, les riverains, les architectes et les élus· Des modifications sur le projet initial sont envisageables· Les solutions proposées doivent être discutées avec les différents services (SDR, STAP, CAUE, DEPARTEMENT)· Après ces concertations, le conseil municipal se prononcera définitivement sur le projet qui devrait être engagé prochainement en évitant la période estivale pour ne pas gêner le commerce local· (extrait du 14 avril 2016)

Emprunt:

M· BOUISSIERE fait part des propositions du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne pour un emprunt de 236 000 € sur 20 ans, périodicité des échéances : annuelle·

Crédit Agricole Taux 2·46 % Frais de dossiers 236 € Pas de Commission Caisse d'Épargne Taux 2·32 % Pas de frais de dossier Commission d'engagement 250 €

Les propositions expirant au 11 Mars, le conseil municipal, après débat et à l'unanimité, charge le secrétariat de les faire actualiser et donne tous pouvoir à M· le Maire pour contracter l'emprunt auprès de l'organisme ayant le taux le plus avantageux· (extrait du 17 mars 2016)

Demande de subvention Amendes de Police :

M· le Maire explique que la Commune de Monclar peut bénéficier d'une subvention au titre des Amendes de Police pour l'opération relative à des travaux de sécurité dans la tranche conditionnelle de l'aménagement de bourg (de la Place du 08 Mai 1945 à la Place de la Mairie incluse)· Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Général 47 au titre de la « répartition du produit des amendes de police »·

(extrait du 1er décembre 2016)

Cession Chemin de Douzon :

M· le Maire fait part des conclusions du commissaire-enquêteur suite à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin de Douzon desservant la propriété de M· LEMAIRE·

De cette enquête ressort :

- une proposition de cession partielle du chemin (les 25 premiers mètres devant rester propriété de la commune);
- une mise en place de servitudes : une pour l'accès au bois -parcelle cadastrée section ZH n^o 53-, l'autre pour l'accès aux parcelles cadastrées section ZH n^o 60 pour l'enlèvement des récoltes·
- M· le Maire explique qu'il a sollicité Maître BERTHOMÉ pour la rédaction d'un projet d'acte indiquant les servitudes, si ce projet est validé par toutes les parties alors l'acte de vente pourra être signé·
- $M\cdot$ STUYK précise enfin que pour que cette aliénation puisse être réalisée, il y a lieu de faire une demande de division parcellaire afin que ce chemin cadastré section ZH, n^o 32 soit divisée en 2 parcelles· $M\cdot$ le Maire propose que les frais de géomètre soient pris en charge par la collectivité et les frais d'actes notariés par $M\cdot$ LEMAIRE·

Dans les conditions susdites, le conseil municipal est favorable à l'aliénation du chemin rural de Douzon et donne pouvoir à $M\cdot$ le Maire pour signer tous actes afférents à cette affaire·

Schéma Mutualisation :

Monsieur le Maire présente le projet de schéma de mutualisation de la Communauté de Communes Lot et Tolzac·

Il rappelle que la mutualisation peut prendre diverses formes et permet la mise en commun par les communes et la communauté, de personnels et de moyens (équipement ou matériel).

La mutualisation s'inscrit sur le territoire de la CC Lot et Tolzac, dans un contexte général de maîtrise de la dépense publique et de renforcement de l'intercommunalité Initialement la mutualisation s'observait essentiellement par le biais de transferts de compétence des communes vers la communauté de communes La loi de 2010 portant réforme des collectivités territoriales, visant à rationaliser et conforter la mutualisation, a permis de s'engager dans de nouvelles formes de mutualisation tout en imposant un cadre structuré et prospectif avec notamment l'obligation de les inscrire dans un schéma de mutualisation à partir de 2015.



Au-delà de ces opportunités et contraintes d'ordre juridique et de l'objectif de réduction des dépenses publiques, ce sont surtout les finalités d'ordre stratégique pour le développement du territoire intercommunal qui justifient l'engagement des communes et de l'intercommunalité dans un processus visant à définir ensemble les conditions de mise en œuvre d'une démarche de mutualisation, notamment pour :

- renforcer l'efficacité et la cohérence de l'action publique au service des usagers à l'échelle du territoire conformément au projet de territoire,
- renforcer l'intégration intercommunale tout en garantissant aux communes de conserver leur identité territoriale et un rôle d'acteurs à part entière,
- confronter le couple commune/communauté au regard des enjeux de recomposition des territoires dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale,
 - répondre à la complexité croissante du service public,
 - anticiper les futurs transferts de compétences.

Ce rapport valant « schéma de mutualisation des services » à mettre en œuvre pendant la durée du mandat constitue pour la Communauté de Communes Lot et Tolzac et ses communes membres, un enjeu majeur et l'une des conditions de réussite de l'affirmation du territoire en visant notamment un partage de compétences et de savoir-faire· La mutualisation a pour objectif premier d'améliorer, en restant pragmatique, la qualité du service public par une recherche permanente et concertée d'une plus grande efficacité·

Un travail de concertation, associant les communes, a permis la rédaction d'un projet de schéma de mutualisation.

Chacun des conseils municipaux des communes membres doit faire part de son avis sur le schéma·

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité émet un avis favorable au schéma de mutualisation de la Communauté de Communauté de Communes Lot et Tolzac·



Création Vacances d'emploi :

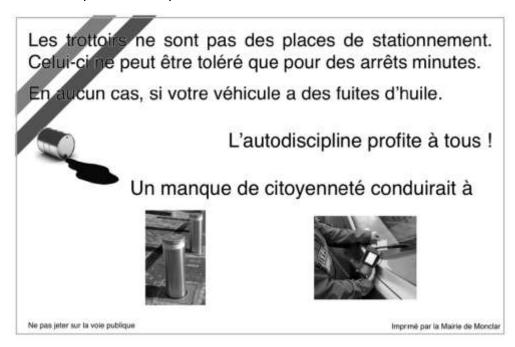
M· le Maire explique que 2 des contrats CAE sont arrivés à leur terme (1 au service administratif, 1 au service technique)· Pour les besoins des services et vu que les agents en CDD donnent satisfaction, M· le Maire propose de pérenniser ces postes et de procéder au recrutement de Mme BIELSA Magali pour le poste d'adjoint administratif 2° classe et de M· BOISSIER Christian pour le poste d'adjoint technique 2° classe· Pour cela, il y a lieu de procéder à la création de ces emplois et à en faire la déclaration de vacance· La déclaration de vacance d'emploi constitue une procédure obligatoire, soumise au contrôle de légalité et dont le non-respect, en cas de recours devant le juge administratif, entache la légalité de la nomination· Le conseil municipal donne un avis favorable aux créations et aux déclarations de vacance pour les emplois d'adjoint administratif 2° classe et d'adjoint technique 2° classe·

Demande de Subvention de l'APE (spectacle de Noël):

 $M\cdot$ le Maire fait part à l'assemblée de la demande d'aide financière de l'association des parents d'élèves du RPI Monclar/St Etienne afin d'offrir un spectacle de Noël aux enfants de l'école· Le coût de ce spectacle s'élève à 650 \cdot Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention d'un montant de 218 \cdot à l'APE· (extrait du 1er décembre 2016)

Stationnement rue du 11 Novembre 1918 :

M· le Maire informe que depuis l'achèvement des travaux rue du 11 Novembre 1918, sont constatées de nombreuses incivilités au niveau du stationnement· Un appel au civisme a été fait à plusieurs reprises afin d'éviter d'avoir recours à une verbalisation·



Choix prestataire pour Ad'Ap (Agenda Accessibilité Programmée):

M· le Maire rappelle que la Commune doit déposer son agenda d'accessibilité programmée avant le 27 septembre 2016 et que pour cela des devis ont été sollicités· 2 cabinets d'architectes ont remis leurs propositions :

- Cabinet Michel SARRAZIN (Le Barp -33-) pour un montant de 9 072 €·
- Archistudio (Agen -47-) pour un montant de 12 096 €·

L'étude doit être faite sur l'ensemble des ERP et IOP: Travaux à effectuer, estimation financière et planning de réalisation Chaque année, la collectivité doit rendre un état de l'avancement des travaux réalisés.

Le conseil municipal charge $M\cdot$ le Maire de recontacter les deux cabinets susdits pour obtenir des informations complémentaires sur le mode de gestion du suivi des travaux qu'ils nous proposent ; le choix du prestataire se fera lors du prochain conseil municipal·

(extrait du 27 janvier 2016)

M· le Maire fait part à l'assemblée que suite au dernier conseil municipal (cf. 27/01/2016), les deux cabinets d'études ont été recontactés· Une visite de tous les ERP et IOP a été faite par ARCHISTUDIO· Après ce premier constat, le Cabinet ARCHISTUDIO revoit sa proposition à la baisse, le montant de l'étude s'élève à 10 200 € TTC· Les missions seront réalisées par le Bureau d'Études Techniques « BET ODETEC, BUREAU VERITAS, ARCHISTUDIO »· Le conseil municipal à l'unanimité retient le BET susdit et donne pouvoir à M· STUYK pour signer la convention· (extrait du 17 mars 2016)

Marchés de Producteurs de Pays :

Mme CANO-HERNANDEZ explique que l'organisation et la gestion des marchés de producteurs de pays durant la période estivale étaient réalisées par la municipalité en collaboration avec le Comité des Fêtes pour l'encaissement des recettes.

À partir de l'été 2016, la gestion financière des MPP sera exclusivement réalisée par la commune aussi il y a lieu pour l'encaissement des droits de place d'avoir une régie de recettes.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord et charge le secrétariat de faire les démarches administratives nécessaires auprès du Receveur de la Commune·

(extrait du 27 janvier 2016)

Mme CANO-HERNANDEZ fait part à l'assemblée que lors de la réunion préparatoire des Marchés de Producteurs en date du 29 février dernier, avec les Producteurs et les représentants de la Chambre d'Agriculture, il s'est avérait qu'il n'y a pour l'instant aucun producteur de viande à Monclar pour la saison 2016, les producteurs des années précédentes s'étant retirés pour diverses raisons.

Un appel à candidature a donc été lancé par la Chambre d'Agriculture· À ce jour, un seul producteur s'est manifesté et est en attente de l'instruction de son dossier par la Chambre d'Agriculture·

Aussi, la commission soumet au conseil municipal 3 propositions :

- ▶ Des producteurs sont intéressés et les marchés se dérouleront comme les années précédentes,
- ▶ Pas de producteurs, la charte des Marchés de Producteurs de Pays avec la Chambre d'Agriculture n'est pas signée et la collectivité organise des marchés fermiers non labellisés.
 - > Aucun marché n'est organisé

La commission « Animation-Tourisme-Culture » se réunira de nouveau à la fin du mois de mars pour étudier l'évolution de la situation et prendre sa décision· (extrait du 17 mars 2016)

Nomination élu référent sécurité routière :

 $M\cdot$ le Maire fait part à l'assemblée que $M\cdot$ le Préfet souhaite impliquer davantage les collectivités dans la lutte contre l'insécurité routière en créant un lien de proximité avec les communes sur les domaines de la prévention et de l'éducation routière·

La charte départementale de partenariat sur la sécurité routière signée par M· le Préfet avec l'amicale des maires de Lot-et-Garonne prévoit la désignation d'un élu référent sécurité routière au sein de chaque commune·

 $M\cdot$ le Maire explique que $M\cdot$ BOUISSIERE a déjà assisté à une réunion organisée sur le thème de la sécurité routière aussi il propose de le désigner comme élu référent pour la Commune de Monclar·

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Association Cat'Arts:

- M. le Maire donne la parole aux membres de l'Association Cat'Arts.
- M· DONKERWOLKE explique qu'une nouvelle exposition de photographie, peinture, sculpture, dessin va avoir lieu du 05 au 29 Février 2016 sur 3 sites : Salle Billou, Halle de la Mairie et Halle Damira·

M· DONKERWOLKE sollicite l'attribution d'une aide matérielle (chaînes+crochets supplémentaires pour accrocher les tableaux) et financière·

Le conseil municipal à l'unanimité accepte l'achat de petites fournitures mais étudiera la demande de subvention lors de la préparation du budget primitif 2016·

(extrait du 27 janvier 2016)

M· le Maire donne la parole à M· DONKERWOLKE qui explique que pour l'exposition de photos dans la Halle de la Mairie, il est nécessaire d'avoir un bon éclairage· 2 devis ont été remis par l'association Cat'Art· Le conseil municipal estime les montants élevés, aussi M· BOUISSIERE propose l'installation d'un système d'éclairage en fil tendu sur lequel les spots seront positionnés à la demande· M· BOUISSIERE estime le coût de toutes les fournitures (câble, spots, kit transfo, quincaillerie) à environ 700 €· Le conseil municipal valide la proposition· (extrait du 14 avril 2016)

Dégradation biens publics :

M· STUYK fait part des dégradations de biens publics qu'il y a eu ces derniers mois (vols et tags de panneaux de signalisation successifs : coût estimé à plus de 1 200 €) dans le bourg de Monclar et informe le conseil municipal que des plaintes ont été déposées·

Il rappelle que la mise en place de ces panneaux est la conséquence de certains stationnements gênants et réguliers.

Une visite de M· le Sous-Préfet à Monclar a eu lieu pour traiter de ce dossier· La mise en place de caméra de surveillance est envisagée· (extrait du 27 janvier 2016)

Restaurant La Terrasse (Présentation par Mme GARROUX de son projet):

M· le Maire donne la parole à Mme GARROUX afin qu'elle présente son projet·

Mme GARROUX souhaite s'associer avec son fils pour rouvrir le bar restaurant (La Terrasse) en mai ou juin 2016· Pour cela Mme GARROUX a acquis la licence IV; il lui reste à faire la formation· Le bar restaurant dispose d'une capacité de 60 couverts et d'une grande terrasse; elle officiera en cuisine et son fils l'épaulera pour le service·

Mme GARROUX explique qu'elle a exercé une partie de sa carrière professionnelle dans le milieu de la restauration· Elle souhaite mettre en avant le côté brasserie avec une carte évoluant selon les saisons et tenant compte de la demande de la clientèle; elle veut travailler avec les producteurs locaux et organiser des soirées à thèmes (jazz, concerts en live, karaoké...)



Mme GARROUX sollicite la municipalité afin que cette dernière appuie son dossier auprès des divers organismes bancaires et/ou autres·

Le conseil municipal, conscient du défi d'un tel projet en milieu rural, ne peut qu'encourager cette initiative· D'autre part M· STUYK explique que Monclar est en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) ce qui permet de bénéficier d'avantages fiscaux et d'aides publiques ; M· BOUISSIERE suggère à Mme GARROUX de se rapprocher des Maisons Familiales pour les contrats d'extras·

Mise aux normes électriques Salle Billou:

M· le Maire informe de la demande de Mme COSSERANT, Présidente de l'UNA, à savoir la mise aux normes des installations électriques dans les locaux utilisés par l'UNA suite à une visite de la DIRECCTE Aquitaine·

La Mairie étant propriétaire de la Salle Billou, M· STUYK a demandé à M· SAVIO le recensement des travaux à réaliser ainsi que leur chiffrage·

Les devis devraient nous parvenir pour la prochaine séance du conseil municipal·

Vente parcelle « Glory »:

 $M\cdot$ le Maire fait part d'une proposition d'achat de Mr DUPUY et Mme BOURDEAU pour le lot 2 d'une superficie de 1 102 m2, sis lieu-dit Glory à Monclar, parcelle ZL n^o 65·

M· le Maire rappelle le prix de vente fixé en conseil municipal du 17/06/2011 à 22€ le m2·

Le conseil municipal à l'unanimité:

- Se prononce favorablement à la vente du lot susdit pour un montant de 24 244 €.
 - Désigne Maître BERTHOMÉ, comme Notaire ;
- Charge M· le Maire de signer tous documents afférents à cette vente· (extrait du 17 mars 2016)

Informations diverses:

• $M\cdot$ STUYK donne lecture d'un courrier de $M\cdot$ OUADJI Ali qui se porte acquéreur de la parcelle cadastrée ZL 63 (jouxtant sa propriété) d'une superficie de 1105 m2 au lieu-dit Glory pour un montant de 15 000 $\ell\cdot$ $M\cdot$ le Maire rappelle que ces lots sont viabilisés et que le prix de vente avait était fixé à 22 ℓ le m2·

Après débat, le conseil municipal maintient le tarif en vigueur et émet un avis défavorable à la demande de M· OUADJI·

- M· BOUISSIERE informe que le SDEE 47 en partenariat avec 5 autres syndicats d'Aquitaine va faire l'acquisition de bornes de recharge pour les véhicules électriques· M· BOUISSIERE sollicite l'assemblée afin de savoir si Monclar est intéressée ou pas· Après débat, la Commune de Monclar est candidate pour 2 bornes qui pourraient se situer Place des Amours et sur l'aire de covoiturage lieu-dit Le Magre· (extrait du 1er décembre 2015)
- M· le Maire rappelle la décision de la CC Lot et Tolzac d'élaborer son PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Il informe que l'étude concernant son élaboration a débuté et est effectuée par le bureau d'études URBA2D· Cette procédure est longue (environ 3 ans) et nécessite une concertation avec les personnes publics associés et avec la population· Des réunions publiques seront organisées afin d'expliquer les enjeux du territoire et les choix réalisés par la Communauté de Communes Lot et Tolzac·

• Cérémonie Préfecture :

M· BOUISSIERE informe l'assemblée qu'une cérémonie officielle de remise des médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif va avoir lieu le 5 février prochain durant laquelle un de nos administrés M· Bernard AMIEL va être décoré de la médaille d'Or·

Le conseil municipal lui adresse ses félicitations (extrait du 27 janvier 2016)

• Carrefour D113-VC Beaugeard:

M· le Maire rappelle la pétition (cf· : CM 04/09/14) et informe qu'un courrier a été adressé au Département -Service des Routes- pour d'une part l'informer de la requête des administrés sur la dangerosité du carrefour de la D113 avec la voie communale desservant les Ets Beaugeard et d'autre part pour qu'un technicien se déplace sur les lieux afin d'analyser la situation et voir les possibilités d'amélioration·

Cette rencontre sur le terrain a eu lieu mercredi 16 mars : Plusieurs hypothèses ont été étudiées : mise en place de ralentisseurs, chicanes, ou panneau « STOP » sur la RD, cependant aucune n'est réalisable vu la configuration de la voie (dos d'âne) et/ou investissement trop élevé ne pouvant à ce jour être réalisé par le Département· Aussi, il a été décidé de solliciter le propriétaire riverain, M· LORENZON afin que la végétation de sa propriété soit coupée sur une largeur d'environ 3 m et ce sur toute la longueur de sa propriété afin de donner de la visibilité·

Après concertation avec M· LORENZON, ce dernier accepte et en échange la commune apportera des modifications sur son entrée (réfection du chemin et du portail) pour permettre l'évacuation des eaux pluviales qui stagnent suite à la surélévation de la chaussée· Le conseil municipal émet un avis favorable·



• Vitesse excessive en agglomération :

M· BIASI fait part qu'il a constaté par lui-même et qu'il a également été interpellé par des administrés sur le fait que les véhicules arrivent à vive allure à l'entrée de la rue du 11 Novembre 1918, plus particulièrement au niveau de l'école· Il demande à ce que soit étudiée la mise en place de ralentisseurs pour la sécurité des enfants à la sortie des classes·

• Utilisation Salle du Magre par une association :

Le secours catholique organise des marches fraternelles et souhaite séjourner dans notre commune le soir du lundi 9 mai· Pour cela il sollicite le prêt à titre gratuit d'une salle avec cuisine, sanitaires avec douches afin de pouvoir dormir, préparer les repas du soir, du lendemain matin et permettre aux marcheurs de se laver· Après débat, le conseil municipal rappelle le règlement d'utilisation de la salle du Magre dans lequel l'hébergement ne fait pas partie ; donner un avis favorable serait créer un précédent· Le conseil municipal ne donne pas son accord mais propose à la commission de revoir le règlement si elle le juge nécessaire·

• Association AFMD:

M· le Maire informe que l'association AFMD (Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) tiendra son AG à Monclar le 3 avril à la Halle Damira· L'assemblée se clôturera par le dépôt de gerbes au Monument aux Morts où un hommage particulier sera rendu aux déportés et résistants de Monclar· Pour cette occasion, Mme Nadia TITONEL a demandé si un pot pouvait être offert par la Municipalité· Le conseil municipal donne son aval·

• Statue « Le crieur de l'infini » :

M· BOUISSIERE rappelle l'idée de déplacer la statue sur la « placette » avant l'école· Or, à l'emplacement choisi passe une conduite· Une rencontre sur place a eu lieu avec Henri GAILLARD, les services techniques de la Mairie et lui-même· Après discussion, un autre site bien plus adéquat a été soumis par Henri GAILLARD : dans l'enrochement du talus à proximité de l'aire de jeux· Techniquement l'opération ne pose aucun problème et n'engendre aucune dépense supplémentaire (coût de l'élingage et déplacement de la statue : 500 € HT), aussi M· BOUISSIERE sollicite l'assemblée pour engager les travaux· Le conseil municipal donne son accord pour engager les travaux· (extrait du 17 mars 2016)

• Budget CCAS:

M· le Maire fait part à l'assemblée que le budget du CCAS a été voté ce jeudi 14 avril 2016 et qu'il a été équilibré pour la troisième année consécutive avec une subvention de la commune· Il précise qu'Habitalys a réalisé des travaux de mise aux normes électriques, les salles d'eau ont été refaites et les menuiseries remplacées· Restent à faire des travaux de peinture, réfection des sols et cuisine dans certains studios; ces travaux vont être engagés par le CCAS en fonction de la demande de location·

UNA :

 $M\cdot$ le Maire rappelle la demande de l'UNA, à savoir la mise aux normes des installations électriques dans les locaux qu'ils utilisent à la Salle Billou (cf· CM 17/03/16)· $M\cdot$ le Maire soumet à l'assemblée le devis de $M\cdot$ SAVIO qui s'élève à 3 024·48 \in TTC· Après débat, le conseil municipal charge $M\cdot$ le Maire de faire établir un autre devis où il y aurait des compteurs séparés, 1 pour l'utilisation de l'UNA, l'autre pour l'utilisation par la Commune·

(extrait du 14 avril 2016)



Compte Administratif 2015 Commune et Régie Transport Scolaire:

Commune

Compte Administratif 2015:

M· BOUISSIERE donne lecture du compte administratif 2015 de la commune dressé par M· le Maire· Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 109 878·96 €·

Le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents· Compte de Gestion 2015 :

M· BOUISSIERE donne lecture du compte de gestion de la commune dressé par M· RAVEL, Receveur· Le résultat est identique au compte administratif dressé par M· STUYK· Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents·

Régie Transport Scolaire

Compte Administratif 2015:

M· BOUISSIERE donne lecture du compte administratif 2015 de la régie transport scolaire dressé par M· le Maire· Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 13 192·48 €·

Le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents.



Compte de Gestion 2015 :

M· BOUISSIERE donne lecture du compte de gestion de la régie transport scolaire dressé par M· RAVEL, Receveur· Le résultat est identique au compte administratif dressé par M· STUYK· Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents· (extrait du 17 mars 2016)

Budget Primitif 2016 Commune et Régie Transport Scolaire :

Monsieur le Maire présente le budget 2016 de la Régie Transport Scolaire ainsi que celui de la Commune préparés avec la Commission Finances. Il demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer sur cette présentation.

BP Régie Transport Scolaire :

Il se présente comme suit :

Section de fonctionnement : Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 37 192 €·

Pas d'investissement.

Le budget est voté à l'unanimité des membres présents.

BP Commune:

Il se présente comme suit :

Section de fonctionnement : Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 790 155 €.

Section d'investissement : Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 1 096 612 €·

Le budget est voté à l'unanimité des membres présents.

Les programmes proposés en investissement sont les suivants :

- Aménagement du Bourg
- * Acquisition Matériel
- * Bâtiments Communaux

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016 :

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de maintenir pour l'année 2016, le taux des taxes directes locales comme inscrit sur l'état de notification des taux d'imposition à savoir : Taxe Habitation 13.39 %

Taxe Foncière (bâti) 13.17 %

Taxe Foncière (non bâti) 68.33 %

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) 19.27 %

D'où un produit fiscal attendu de 298 707 €.

*** ETAT CIVIL ***

Du 31 décembre 2015 au 02 mai 2016



<u>Naissances</u>



 DA ROS Rosabela, Pia
 16/01/2016

 GARATTI Enzo
 24/03/2016

 CASTAING DIEUDÉ Léha
 11/04/2016

 DEVECCHI Julia
 02/05/2016



<u>Mariages</u>



GOBBINI René, Gilbert et **MERIC** Marie, Françoise

02/04/2016

<u>Décès</u>

CORRALES Jean-Jacques

PECHEUX Micheline, Yolande

épouse **POUPIER**

DRAPT Huguette, Esther

épouse **DUTEIL**

BENNE Yvette

veuve **DELPECH**

25/12/2015

16/01/2016

15/02/2016

21/02/2016



Travaux

Un parking est en cours de réalisation dans la Rue de l'Ecole, derrière le préau de l'école· Il pourra accueillir 6 places de stationnement·







Marchés des Producteurs de Pays

Suite à des imprévus survenus en début d'année, nous avons décidé de réaliser 4 Marchés de Producteurs de Pays au lieu de 6. Les dates sont les suivantes :

Dimanche 10, 17, 24 et 31 juillet 2016



Cette année, de nouveaux producteurs s'ajouteront ou remplaceront les producteurs habituels sur nos marchés·

Concernant les Plats et Boissons proposés sur le Marché de Monclar, voici la liste des producteurs présents en 2016 :

Dimanche 10 juillet

Claudine MIOSSEC (Veau + Accompagnement légumes)

Marie-Anny MOIZO (Poulet + Accompagnement légumes)

Magalie & Théo CANO-HERNANDEZ (Fromage de Chèvre)

Cyril LACOMBE (Pain, Gâteaux, Glaces)

Annie & Patrick CUNY (Pruneaux, Crêpes)

Didier LABAT (Vins)

Blandine & Sébastien COMTE (Bière)

(Exceptionnellement le Comité des Fêtes proposera des frites)

Dimanche 17 juillet, 24 Juillet et 31 Juillet

M Carl NAIBO (Canard + Frites)

Marie-Anny MOIZO (Poulet + Accompagnement légumes)

Magalie & Théo CANO-HERNANDEZ (Fromage de Chèvre)

Cyril LACOMBE (Pain, Gâteaux, Glaces)

Annie & Patrick CUNY (Pruneaux, Crêpes)

Didier LABAT (Vins)

Blandine & Sébastien COMTE (Bière)

Pour chaque soirée, une animation est prévue dans des styles différents.

10 juillet : Les Cousins d'Aldo

17 juillet : Iona

24 juillet Jean's Compagnie

31 juillet: Mick Fontaine



Visitez le site de la Mairie

http://www.mairie-monclar47.fr/



A quoi sert le site de la Mairie?

Vous y retrouverez:

- toutes les informations municipales,
- les comptes-rendus des Conseils Municipaux,
- · Les bulletins municipaux,
- le livret d'accueil intégral

Vous pouvez demander des actes d'Etat Civil et obtenir des renseignements sur toutes vos démarches Vous y verrez également l'histoire de Monclar, vous pourrez visiter la Bastide.

Dans l'agenda, vous serrez informés sur les activités prévues et sur les diverses associations qui les organisent.

Enfin, vous trouverez des liens utiles notamment ceux des commerçants et associations Monclarais.



FOYER DU MONT-CLAIR

33 rue Louis Pons 47380 MONCLAR D'AGENAIS

Tél: 05 53 41 80 85

Courriel: montclair.admin@orange.fr



Le projet de Modernisation du Foyer du Mont-Clair avance désormais rapidement.

Les enjeux financiers sont entièrement finalisés et le Conseil Départemental a assuré la caution de l'emprunt nécessaire au financement de l'opération à hauteur de 5 millions d'euros.

La dernière étape de préparation a permis de finaliser le choix des entreprises et des différents corps d'état amenés à intervenir sur la construction du bâtiment neuf constitué par deux nouvelles unités de vie.

La 1^{ère} réunion consacrée à la préparation du chantier s'est tenue le 18 avril dernier en présence de Mr Stuyk, Président du Conseil d'Administration avec à ses côtés Mme Roy, Directrice de l'établissement, la SEM 47 et Archistudio. La vingtaine d'entreprises retenues dans le cadre des marchés publics sont principalement situées sur le plan local.

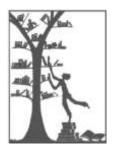
Le Président a exprimé sa très grande satisfaction à l'aboutissement concret de ce projet considérable de restructuration tant pour les résidents que pour les personnels de la structure.

Il a accueilli avec contentement l'ensemble des entreprises qui vont avoir la responsabilité de la réussite de ce chantier d'envergure.

Ainsi l'établissement va entamer sa 1^{ère} tranche travaux dans une période saisonnière favorable sur le plan climatique pour assurer la réalisation des fondations et de la construction du bâtiment neuf.

Les visites, les réunions, les allées et venues de l'ensemble des prestataires impliqués dans la réalisation de la 1^{ère} tranche de construction du bâtiment nouveau, concrétise le travail réalisé depuis plus de 5 ans par l'établissement. Les résidents, leurs familles ainsi que l'ensemble des professionnels se montrent enthousiastes.

Tous les éléments sont réunis pour une réussite complète du Projet de Modernisation du Foyer du Mont-Clair.



BIBLIOTHEQUE DE MONCLAR

"Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité."

(Julien Green)



Toute l'équipe des bénévoles (Catherine, Chantal, Corinne, Marcelle, Roland et Maryvonne) se fait un plaisir de vous accueillir à la bibliothèque dont l'accès est libre et ouvert à tous.

La consultation sur place et le prêt des documents sont gratuits.

N'hésitez pas à consommer sans modération!

La bibliothèque est aussi un lieu de rencontre, où il est bon de partager des moments agréables.



Contact

Bibliothèque municipale, Place de la mairie, 47380 Monclar

Tél: 05 53 70 21 27

Email:

municipale.bibliotheque7@orange.fr

Retrouvez nos actualités : http://www.mairie-monclar47.fr/bibliotheque/

Les services

Vous trouverez romans, albums, bandes dessinées, mangas, documentaires, magazines pour petits et grands (fonds propres, de dons (*Et nous remercions bien les donateurs !*) ou dépôt de la Médiathèque Départementale)

Nous pouvons également réserver pour vous un livre auprès de la Médiathèque Départementale de Lot et Garonne. Une navette passe tous les 15 jours.

Date du dernier passage du bibliobus : 19 mai 2016.

Animations

- <u>Des raconte-tapis</u> : chaque mois, Chantal raconte des histoires aux enfants des écoles de Monclar ou Saint Etienne de Fougères.
- <u>Des moments contes</u> : Chantal propose une fois par mois des lectures aux résidents du foyer Bellevue.
- Des mallettes et expositions

Exposition et valise

"Abécédaire d'Italie"



du 16/04/16 au 08/06/16

Tapis de lecture
"Bou et les 3
zours"



du10/09/16 au 10/10/16

Mallette jeux "Les pirates"

Mercredi de 16h00 à 18h00.

Samedi de 10h00 à 12h00

Du 15 juillet au 30 août

Samedi de 9h30 à 12h00



du 10/10/16 au 10/12/16

Mallette
"Les musiciens de Brême"



du 12/01/17 au 12/03/17



Des racontines aux enfants de 2 ans à 7 ans, de 16h30 à 17h00. (sauf juillet/août)
 Tous les 1^{ers} mercredi du mois: 4 mai, 1^{er} juin, 1^{er} septembre, 5 octobre, 2 novembre, 1^{er} décembre



De nouveautés dans nos rayons adultes :











Pourquoi j'ai mangé mon père Roy Lewis

Une famille préhistorique ordinaire : le père, génial inventeur; Vania, l'oncle réac,; Ernest, le narrateur,... Ces individus nous ressemblent. Situations rocambolesques et personnages hilarants pour rire et réfléchir sur la société moderne. Un miroir à consulter souvent.

	Constitution Souverities		
Et puis Paulette	Ce roman est une pépite anticrise ! Une vraie leçon de solidarité inter-		
B Constantine	générationnelle! Et le tout écrit d'une grande finesse et avec humour, pour faire		
	passer les propos graves. Enfin un livre qui remonte le moral!		
18h37	En 1937, une jeune femme est assassinée dans le métro parisien. Après une longue		
David Morales Serrano	et vaine enquête, l'affaire est classée et le crime réputé «parfait». Edgar Fillot,		
	directeur du 36, reçoit par courrier la confession anonyme de l'assassin.		
	N'oubliez pas de lire la nouvelle, bonus de la fin du livre, finaliste du prix Nolim 2014		
Le liseur du 6h27	Guylain Vignolles, (nom qui lui a valu par sa contrepèterie une enfance malheureuse),		
JP Didierlaurent	vit seul avec son poisson rouge. Chaque matin, il lit aux passagers du RER les pages		

Les vieux fourneaux

Lupano - Cauuet

BD

Guylain Vignolles, (nom qui lui a valu par sa contrepèterie une enfance malheureuse), vit seul avec son poisson rouge. Chaque matin, il lit aux passagers du RER les pages des livres condamnés au pilon, l'usine où il travaille, quand sa vie se trouve un jour bouleversée par la découverte d'une clé USB...

Trois amis septuagénaires se lancent dans un road-movie rocambolesque vers la

Trois amis septuagénaires se lancent dans un road-movie rocambolesque vers la Toscane. Antoine vient d'enterrer sa femme et apprend qu'elle l'a trompé, il y a 40 ans, et avec le patron! Son âme de cégétiste en prend un coup et il décide de commettre un crime passionnel rétroactif. Pierrot, chef de bande d'anars aveugles, Mimile et Sophie feront tout pour l'en empêcher...

Et dans nos rayons jeunesse :



Je mangerais bien un enfant S Donnio



Naissance d'une cité romaine D Macaulay



Coucou Coco D de Monfreid



Mystère au jardin F Granat



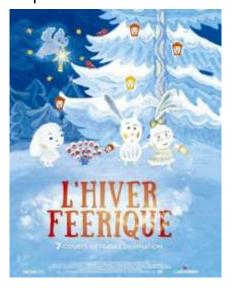
Je suis le loup E Haroux-Métayer

Au plaisir de vous retrouver bientôt à la bibliothèque ! Catherine, Chantal, Corinne, Marcelle, Roland, Maryvonne



DU COTE DE L'ECOLE ... RETOUR SUR LES PROJETS 2015 2016

Fin Novembre 2015, les classes ont participé au festival « De l'utopie dans les toiles » organisé par le cinéma l'Utopie, de Ste Livrade. Ils ont ainsi pu visionner sept courts-métrages intitulés «L'hiver féérique », leur permettant de découvrir autre chose que ce qu'ils ont l'habitude de voir : des films muets, en noir et blanc, ou encore des graphismes originaux. Pour beaucoup, il s'agissait aussi d'une première approche du cinéma (le grand écran, la salle dans l'obscurité, ...). Le transport a été pris en charge par le cinéma et les entrées par la coopérative scolaire.



Avant les vacances de Noël, le Père-Noël a rendu visite aux enfants de l'école! Il est arrivé en tracteur avec Patrice, car son traîneau était en panne. Il est venu avec plein de cadeaux pour les classes : livres, puzzles, jouets, matériel d'EPS, ...







Au mois de mars, les deux classes de l'école se sont rendues à Agen, pour une séance au cirque Amar. Les enfants y ont vu de nombreux numéros et animaux : clowns, tigres, acrobates, magicien, éléphants, ... et ont visité la ménagerie. Cette sortie a été financée par la coopérative scolaire de l'école et l'APE du RPI.









Depuis plusieurs mois, les enfants s'entraînent à marcher! Début juin 2016, les classes participeront à un projet départemental Usep intitulé « Les randonnées maternelles », dont le but est de marcher entre 2 et 4 km selon l'âge et les capacités de chacun. Pour cela, nous nous rendrons à la plaine de la Filhole, à Marmande, avec d'autres classes maternelles. En attendant, on s'entraîne à Monclar!





Début Mai, les élèves de MS et GS sont allés visiter les silos, à Monclar, dans le cadre d'un projet autour des graines.







Pour inscrire votre enfant à l'école, vous devez vous présenter en mairie de votre lieu d'habitation, avec les documents suivants :

- carnet de santé de votre enfant
- livret de famille
- le certificat de radiation de l'ancienne école (sauf si première inscription).

Les enfants nés en 2014 (entre janvier et août) peuvent prétendre à une place en TPS pour l'année scolaire 2016 / 2017. Ceux nés en 2013 seront inscrits en PS.

Une fois inscrit en mairie, vous pouvez prendre contact avec l'école.

École maternelle de Monclar (de la TPS à la GS):

Mme Jessica Hubert (directrice) au 05 53 41 80 92 ou 05 53 41 86 33.

École primaire de St Étienne de Fougères (du CP au CM2):

M. Jonathan Andrieux (directeur) au 05 53 01 42 77.



Du côté des associations ...

La Boule Monclaraise

La Boule Monclaraise a une nouvelle Présidente en la personne de Mme PETIT Mireille qui a été élue le 16 janvier 2016 lors du renouvellement du bureau.

14 nouveaux licenciés ont rejoint le Club, nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous sommes engagés au TOL-LOT ainsi qu'à INTER-CLUB.

Le Concours Annuel aura lieu le 23 juillet 2016 en Triplettes Promotion.

La Présidente, Mme PETIT



Le comité des fêtes de Monclar

L'équipe du comité des fêtes de Monclar a pour objectif principal de divertir les grands et les petits de la commune.

C'est ainsi avec un sentiment perpétuel de faire plaisir et d'animer le village que les membres du comité sélectionnent chaque année les différentes animations.

Le bureau ne serait rien sans ces précieuses aides que sont les membres actifs. Les personnes intéressées pour aider et participer aux activités du comité des fêtes sont invitées à contacter un membre du bureau. C'est avec plaisir que l'équipe du comité les accueillera.....

Les membres du bureau :

Présidente Martine Catherine Catherine Chrétien Trésorière Vice-Président Michel Chrétien Maryvonne Decourty Secrétaire

Les membres actifs :

05 53 71 44 56	Alysone Bellamy, Clément Bessou,
09 52 12 32 06	Francis Cagnati, Jérôme Guillou,
09 52 12 32 06	Brice Horeau, Loïc Laferrière,
05 53 41 84 84	Romain Laferrière, Frédérique Vérité.

Rappelez-vous...



Loto sans pioche – 28 novembre 2015

Concours de décoration de Noël – du 1^{er} au 20 décembre



Fête celtique – 16 mars 2016









Concours de dessins et chasse aux œufs – du 20 au 27 mars 2016























Balade aux flambeaux – 7 mai 2016

Retenez dès à présent les dates des manifestations à venir :









Du 1^{er} au 17 décembre

Vous pouvez retrouver toutes nos actualités ainsi que des précisions sur ces animations sur le site de la mairie, à la rubrique Comité des Fêtes :http://www.mairie-monclar47.fr/comité-fetes/

autorisations)





TC MONTS ET VALLEE EN ORDRE DE MARCHE

Les nouvelles de ce 1^{er} semestre sont excellentes!

La compétition

L'équipe 1 s'est illustrée ce printemps en se maintenant en seconde série régionale. C'est la 1^{ère} fois que le club réussit cet exploit. Félicitations à Jean Jacques Maisonneuve, Jérôme Jugie (de Monclar), Gérôme Caussat et Louis Blanc(13 ans !).



Félicitations à Jean Jacques Maisonneuve pour son titre de champion du Lot et Garonne en individuel. Pour la sixième fois de sa carrière (dont 5 fois consécutives) le capitaine émérite de l'équipe fanion du TC Monts et Vallée a remporté le titre de champion du Lot et Garonne dans la catégorie des plus de 60 ans.



Les résultats ont été aussi fructueux chez nos petits compétiteurs. Plusieurs titres pour Eva Blanc, une deuxième place au tournoi de Pujols pour Maxence Namblard (monclar) et une victoire au tournoi du TC Monts et Vallée de Luigi Jugie (monclar) devant un public nombreux





La vie du club

Le club continue les repas tirés au sac et a accueilli des nouveaux festayres. Merci à Claude et Solange Namblard ainsi qu'à Nathalie et Cédric Joly d'apporter leur sourire et joie de vivre.

Une journée exceptionnelle se déroulera le 19 juin dès 9h sur les courts de Castelmoron sur Lot. Les finales du tournoi interne se disputeront le matin suivi d'un repas champêtre (apéro, plancha, salade, dessert) et surtout de la fête de l'école de tennis (jeux, récompense, goûter)

Enfin, le club avec la commune de Monclar va remettre en état le court, en repeignant les lignes de jeu, les poteaux, les bancs et la chaise d'arbitre ainsi que le nettoyage des herbes envahissantes.

Pour rappel, les locations de courts sont à prendre chez notre partenaire, **l'épi monclarais**. Des raquettes adultes et enfants sont disponibles (gratuit), des tubes de balles de tennis sont à la vente (5€) et le tarif des locations sont les suivants :

2h 10€ 1 semaine 30€ 1 quinzaine 50€

On vous rappelle que vous pouvez aussi prendre votre carte à l'année pour :

55€ pour les adultes

50€ pour les enfants (licence et 30h de cours inclus)

Alors venez nombreux a notre journée du 19 juin et surtout REJOIGNEZ NOUS!!!!!





Le **Club de Modélisme Monclarais** (Buggy TT) compte pour l'année 2016, 18 adhérents venus de divers horizons géographiques : Marmandais, Villeneuvois, Agenais.

Grace à la volonté et l'enthousiasme des adhérents, la piste située au Moulin du Magre, s'aménage au fil du temps. De gros travaux ont été réalisés. Certains autres aménagements restent à faire...

Notre club est ouvert à tous, débutants comme confirmés. Notre groupe de passionnés se retrouve généralement le week-end afin de partager de bons moments conviviaux.

Que vous soyez amateur de ce loisir ou tout simplement curieux de le découvrir, n'hésitez pas à venir nous voir ! Nous serons heureux de vous accueillir !

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 06.51.31.47.44.



Le Président, Benjamin PICARD



MAINTIEN DE TRADITIONS

1, Place des anciens Fossés 47380 MONCLAR D'AGENAIS

Tel: 05 53 41 80 71

Adresse mail: maintiendetraditions@gmail.com Site: http://maintien-traditions.monsite-orange.fr

Projet PROGRAMME SAISON 2016

Lieu	Type Manifestation	Horaires
Pech de Velours	Feu de St Jean avec repas	à partir de 20 Heures
Pech de Velours Pech de Velours	Rando tracteurs + Vid'Atelier et Vide grenier Dépicage à l'ancienne + Repas + Vid'Atelier et Vide grenier	à partir de 9 Heures toute la journée à partir de 9 heures jusqu'à 18 heures
LE CAP (Tour de ville)	Soirées au Cap avec Vid'Atelier et Vide grenier en noctume	à partir de 19 Heures 30
	Pech de Velours Pech de Velours Pech de Velours	Pech de Velours Pépicage à l'ancienne + Repas + Vid'Atelier et Vide grenier LE CAP (Tour de ville) Soirées au Cap avec



A.D.R.A.

Association des Retraites Agricole du Lot et Garonne Canton de Monclar

Cette année nous avons organisé l'assemblée générale cantonale le 7 mars en présence de M Soulage, Président Départemental et Mme Guillou secrétaire. Les Maires du Canton étaient présents, représentés où excusés ainsi que nos deux journalistes Sud-Ouest et La Dépêche.

Notre Trésorière Mme Rozy BONTEMPS a donné le résultat des comptes de l'année 2015.

Notre Secrétaire Mme Yolande Martinet a fait état des activités de l'année, puis la réunion s'est déroulée dans une très bonne ambiance et surtout une très bonne participation des adhérents ce sont ces débats de terrain qui sont constructifs au bon fonctionnement de l'association, les idées de chacun apportent toujours des réflexions positives.

Ensuite nous avons procédé à l'inscription des Adhérents qui voulaient assister à l'Assemblée Générale Départementale et au repas à Lévignac de Guyenne le 1^{ier} Avril 2016.

Une pâtisserie et le verre de l'amitié ont clôturé la réunion.

Ce repas a été organisé pour fêter les 20 ans de l'Association Départementale.

Donc le 1^{ier} avril nous étions 38 Adhérents du Canton de Monclar sur 730 participants ; Etaient présents parmi nous :

- Mr le Ministre Mathias FEKL,
- Mme le Préfet Patricia WILLAERT
- Mr le Sénateur et Président du Conseil Départemental M Pierre CAMANI
- Mr le Sénateur Henri TANDONNET était représenté par M MOGA
- Nos trois Députes :
 - o M Jean-Louis COSTES,
 - o Mme Lucette LOUSTEAUD,
 - o Mme Régine POVEDA.

一個

Ainsi que de nombreux Maires où représentes et de nombreux Conseillers Départementaux.

- Mme Jeanine Delfour Présidente Nationale de l'Association et de nombreux Présidents des départements voisins.

Tous nous ont assuré de leur soutien, et faire en sorte que les retraites des exploitants Agricoles continuent de s'améliorer.

Nous sommes les plus mal rémunérés avec 830€ de moyenne pour l'exploitant et 550€ pour le conjoint A CARRIERE COMPLETE!

Mme POVEDA nous a lu la lettre qu'elle a fait parvenir aux Ministres pour la mauvaise considération des femmes à :

- Mme Laurence ROSSIGNOL Ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes
- Mme Marisol TOURAINE, Ministre des affaires sociales et de la santé
- M Stéphane Le FOLL Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Nous espérons un bon résultat de la part de tous nos intervenants.

Nous avons fêté les 20 ans de l'ADRA 47, mais nous ne devons pas oublier qu'en 1976 quelques anciens COURAGEUX ont vaincu la honte, pour parler de la misérable retraite qui leur était versée, surtout après avoir subi la guerre et remis le pays en état de prospérité.

Dans un coin de campagne en Dordogne, est né le début de l'Association, les anciens exploitants et leurs épouses ont commencé par des réunions et de petites manifestations ont suivi. Puis le mouvement a pris de l'ampleur comme une marmite qui bout et a débordé dans les départements voisins :

- o 1994 en Gironde.
- o 1995 en Lot et Garonne, ainsi que de nombreux autres départements.

Ensuite de nombreuses et mémorables manifestations ont suivi.

Nous espérons que le poisson du 1^{ier} avril nous portera chance.

Bonnes vacances et surtout BONNE SANTE A TOUS!

La présidente M Carmen DERRIEN

Judo Club Monclar

Le Judo Club Monclar se porte bien:

2 minimes vont participer au championnat de France par équipe de département, à Clermont-Ferrand le week-end du 21 et 22 Mai : Léa Cestac-Zirnhent et Maël Morel-Donche

Léa, aussi qualifiée pour les Championnats inter-régions, au mois d'Octobre, grâce à ses bons résultats obtenus lors des tournois départementaux (1ère) et régionaux (3ème).

Le Professeur, Michaël Teixeira, est très fier de toute son équipe de judoka qui représente pleinement les couleurs du club à travers les différents tournois auxquels ils ont participés tout au long de l'année.



Dès Septembre, si vous voulez faire évoluer vos enfants dans un sport individuel mais où l'esprit d'équipe y a toute son importance, n'hésitez pas à amener vos enfants à l'entrainement qui a lieu le vendredi à 18h15 pour les petits à partir de 4 ans et à 19h pour les plus grands à partir de 7 ans 3 cours d'essais gratuits sont réalisés pour les débutants.

N'oublions pas le tournoi annuel du club qui aura lieu le 16 Octobre et qui fait, maintenant, parti des tournois références dans le département. les sponsors y sont d'ailleurs gentiment sollicités.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU RPI MONCLAR/ST ETIENNE DE FOUGERES

Bonjour à toutes et à tous,

L'année scolaire 2015/2016 va bientôt se finir, et l'asso se prépare activement à l'organisation de la kermesse qui aura lieu le samedi 18 juin 2016. Nous pouvons encore constater que l'énergie et la bonne humeur des parents bénévoles ont été récompensées par le succès de chaque animation.





Les ateliers de Noël ont rassemblé de nombreux participants, ce qui permet un échange entre nouveaux et anciens parents.

La créativité des Mamans lors des confections des compositions florales, a permis de récolter des fonds (en plus des subventions des Mairies), pour financer le spectacle de noël. Cette année, les enfants ont vu de la magie burlesque présentée par « Yurgen et Florette ».





Des poches de mandarines, madeleines et papillotes ont été distribuées comme chaque année aux enfants avant les vacances.

Aussi, l'APE a, pour la troisième année consécutive, subventionné la participation de l'école primaire au prix littérature « Les Incorruptibles ». Les enfants découvrent différents livres et auteurs et peuvent donner leurs avis.

L'APE est toujours là pour aider à financer des sorties ou des achats des écoles pour le bien-être de nos enfants.

Le loto du 12 mars 2016, a encore bien marché, grâce à l'implication de parents dans la recherche des lots, la publicité et aussi l'envie de faire gagner les bons produits des commerçants de nos villages.

On peut dire que l'année s'est vraiment bien déroulée, merci aux parents, aux mairies, aux enfants et à tous les autres qui permettent que l'association aboutisse ses projets.

Alors à très bientôt,

Frédérique



Générations Mouvement Les Ainés Ruraux Monclar 2000

C'est le 18 décembre 2015 à 14h30, en présence de Mme Catherine représentant la municipalité et de nombreux adhérents que s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle.

Après l'approbation des bilans d'activités et de trésorerie, le Conseil d'Administration a été renouvelé, étoffé avec l'entrée de Mr Knecht Jean Claude secrétaire, Mme Knecht Maria secrétaire adjointe, Mme Decourty Henriette trésorière adjointe.

La présidente Mme Martin a fait valoir dans son discours les activités du club qui permettent à tous les adhérents de se rencontrer (belote, lotos) et d'éviter un peu la solitude pour certains et de se maintenir en forme par une petite activité physique (gym).

L'adhésion a été portée à 13€.

Programme effectué

- <u>6 et 13 février</u>: Participation au loto de la pêche et de la boule monclaraise.
- 17 mars: Journée conviviale avec petit loto et repas très apprécié.
- <u>11 mai:</u> Journée promenade à Laparade avec repas au « Panorama » et découverte du village avec un conteur de pays.
- 21 mai: grand loto.
- <u>25 mai</u>: Sortie à Albi avec visite de la cathédrale Ste Cécile et découverte de la ville en petit train, puis visite du musée de la mode.

Programme à venir

- <u>Du 4 au 11 juin et du 17 au 24 septembre</u>: Séjours au Luberon organisés par l'Union Régionale Aquitaine ANC
- <u>Du 13 au 17 juin:</u> Générations Mouvement Fédération 47 Voyage ANCV à Port Barcarès.
- 14 juillet: Repas estival et convivial sous les feuillages de la cour de l'ancienne école.
- 10, 17, 24 et 31 juillet : Participation aux marchés de producteurs de pays.
- Mi-septembre: Journée belote avec repas.
- <u>1er octobre</u>: Repas de l'amitié salle du Magre.
- Samedi 22 octobre: grand loto.

Le samedi 10 décembre 2016 à 14 h Loto sans pioche

Jeudi 15 décembre: AG de Monclar 2000



Rappel des Activités Régulières

- Petit Loto: les 3ème jeudi du mois à 14 h
- Belote: les 2ème et 3ème mardi du mois à 14 h

Afin de fidéliser les participants aux belotes, il a été crée un classement annuel avec des bons d'achats offerts aux trois premiers.

- Pédicure Podologue: le 4ème mardi des mois impairs (15€ pour les adhérents, 5€ offerts par le club).
- Entretien physique: tous les jeudis de 10 à 11h (un certificat médical est obligatoire).

Conclusion de la Présidente D. Martin tel 05 53 40 19 92

Notre association n'a qu'un but: le bien être et le bien vivre de chacun de nos adhérents. Nous recherchons par nos activités de les faire se retrouver pour passer quelques instants de convivialité et de bonne humeur. Et pour certains de retrouver une chaleur quelque fois perdue tout en se maintenant en forme par un entretien physique doux..

Comme toute association le bénévolat est nécessaire. Toutes les bonnes volontés seront accueillies avec plaisir. N'hésitez pas, la porte est grande ouverte!

Nous adressons nos remerciements à tout le personnel municipal ainsi qu'à Mr Stuyk pour leur aide et leur compréhension.

Cordialement La présidente D. Martin







Animation chantée lors d'un repas



ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS AC PG CATM TOE VEUVES SECTION DE MONCLAR

Le 08 décembre Maurice POUSSOU, homme dévoué, suppléant porte drapeau, trésorier adjoint, présent en toute circonstance, ses camarades de la section, les amis lui ont rendu hommage pour sa gentillesse, le réconfort qu'il apportait à ses camarades en leur rendant visite lors d'arrêt maladie. Tu es maintenant à Saint Pierre de Caubel mais tu seras toujours présent dans nos pensées, tu laisses un grand vide dans l'association, six porte-drapeau t'ont rendu les honneurs.

Devoir de mémoire des femmes, des hommes se sont battus, perdent leurs amis, frères pour la liberté, nous avons l'impression de vivre au quotidien et on ne pense pas que la liberté : c'est important. Se battre pour la conserver est toujours d'actualité, rappelons-nous les évènements douloureux du passé et ceux vécus dernièrement.

A ce titre félicitons la participation fidèle des enfants des écoles sous la direction de leur professeur.

Notre assemblée générale a eu lieu le 20 février dernier en présence de Monsieur Franck FOLEY, vice-président du bureau départemental, de Monsieur Jean BATAILLE de la société des membres de la Légion d'Honneur, des Maires ou de leurs représentants.

Le Président Henri CHEZE ouvre la séance, demande une minute de silence pour nos camarades disparus durant l'année.







Rapport d'activité de l'année écoulée, rapport financier, les deux sont adoptés à l'unanimité.

Il est procédé à l'élection du bureau.

Président Henri CHEZE 1^{er} Vice-Président Claude SOUFFLETEAU - 2^{ème} Vice-Président René CORRADINI Secrétaire Jacqueline VINCENT – Adjoint Elie BOUTY Trésorier Raymond VILAS – Adjoint François TRAVERSIÉ Commissaire aux comptes Claudette TRIFFAUX

Le 17 avril a eu lieu le congrès départemental à ASTAFFORT sous la présidence de Monsieur Lucien MARES, délégué de la fédération nationale, en présence des autorités civiles de Lot-et-Garonne. Participation : Plus de 200 personnes, 37 porte-drapeaux.



Les anciens combattants isolés qui voudraient nous rejoindre sont les bienvenus, les jeunes sympathisants peuvent aussi... Nous avons besoin de vous pour reprendre la place des porte-drapeaux à bout de souffle afin de perpétuer les commémorations officielles.



Association « Musée du Patrimoine »

Bonjour à toutes et à tous,

Connaître d'où l'on vient pour savoir où l'on va ...qui se souvient ?

Notre association a été des pompiers retraités, elle a qui témoigne de la vie du village ancien de la caserne. Espace Patrimoine Monclarais

créée en 2003 à l'initiative pour but de préserver tout ce avec, en priorité, le matériel

Depuis une poignée

d'inconditionnels de l'ancien

temps œuvre bénévolement pour présenter aux visiteurs un Espace Patrimoine sans cesse amélioré :

- En 2004 : recueil d'écrits anciens et exposition salle Billou.
- En 2005 : inventaire de l'ancien musée.
- En 2006 : Présentation du projet d'ouverture au public en conseil municipal.
- En 2007 : Attribution d'une salle d'exposition par la municipalité.
- En 2008 : Inauguration de l'Espace patrimoine le 14 juin.
- En 2009 : Galerie des anciens présidents dans la salle du Conseil
- En **2010**: Expositions photos d'école dans le hall d'entrée et édition des 2 premiers numéros des Cahiers du patrimoine. Cartes postales.
- En **2011**: Informations par affiches et banderole et édition de 2 autres cahiers. Création du site internet.
- En 2012 : Tirage des cahiers contant la vie et l'œuvre du poète Valéry Billou. Exposition annexe place du 8 mai.
- En 2013 : Première visite du village et reconnaissance du travail de rénovation des puits par le CAMESIRA 47.
- En 2014 : Ouverture au public et repas des Amitiés Monclaraises.
- En 2015 : Ouverture au public restreinte par manque de bénévoles mais première édition de la Fête du patrimoine en Septembre (reconduite en 2016).

Et maintenant?

Tout reste à faire, à améliorer, à modifier pour que ces lieux d'exposition restent vivants et visités.

Lors de notre dernière assemblée générale, force a été de constater qu'il nous restait l'envie mais des moyens très limités et que par conséquent l'équipe a un besoin urgent d'être renforcée et soutenue, il en va de l'intérêt de tous, la moitié des objets exposés étant la propriété de la commune par Donation de Monsieur Louis FARNER en 1946.

Venez nous aider, innover, proposer...

Les bénévoles actuels assureront l'ouverture des lieux le plus souvent possible : prochain rendez vous le dimanche de la fête de Monclar à partir de 10 h

Le président Marcel Maillet



Un brin d'humour

Un commercial, une secrétaire et un DRH sortent du bureau à midi et marchent vers un petit restaurant lorsqu'ils trouvent, sur un banc, une vieille lampe à huile·

Ils la frottent et un génie s'en échappe en disant :

"D'habitude, j'accorde trois souhaits, mais comme vous êtes trois, vous n'en aurez qu'un chacun".

La secrétaire bouscule les deux autres en gesticulant : " A moi, à moi ! Je veux être sur une plage des Bahamas, en vacances perpétuelles, sans aucun des soucis qui pourraient empêcher de profiter de la vie"

Et pouf, elle disparaît.

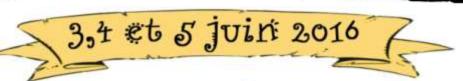
Le commercial s'avance à son tour : "A moi, à moi ! Je veux siroter une Pina Colada sur une plage de Tahiti avec la femme de mes rêves !"

Et pouf, il disparaît.

"C'est à toi" dit le génie en regardant le directeur du personnel·

"Je veux que ces deux cons soient de retour au bureau après la pause déjeuner···"

Morale: En règle générale, laissez toujours les chefs s'exprimer en premier.



C'est la fête votive à Monclar



organisée par le Comité des Fêtes

Au programme:

Vendredi 3 juin	LOTO <u>SANS</u> PIOCHE Avec le soutien de Monclar 2000 Nombreux lots, bourriche 1€ le carton, 10€ les 12.	20h30	Halle de la Mairie
	CONCOURS DE PETANQUE Avec le soutien de la Boule Monclaraise ouvert à tous, 10€ par équipe Nombreux lots	14h30	Terrain de pétanque Tour de ville
Samedi 4 juin	REPAS (16 €, 8€ pour les enfants), Animation musicale Sur réservation avant le 1 ^{er} juin 06 19 09 43 06 ou 06 68 67 63 52 Merci d'apporter vos couverts complets.	20h00	Halle de la Mairie
	FEU D'ARTIFICE sonorisé Offert par le Comité des fêtes et la Mairie	23h30	Place des Amours
Dimanche	APERITIF offert par la mairie	12h00	Halle de la Mairie
5 juin	GRILLADES - FRITES	12h30	Place de la Mairie

Le musée du patrimoine sera ouvert dimanche de 11h à 18h.

Et bien sûr tout au long du week-end, MANEGES, STANDS ET BUVETTE !!!